RESEAU ADOS DU BOCAGE

CHARTE DE FONCTIONNEMENT

1. Preambule

Un état des lieux "L'Ado sur le territoire virois" a été mené en 2009-2010 dans le cadre d'une action partenariale. Ce travail a débouché sur la mise en place, en 2012, du Point d'Accueil et d'Ecoute de la Maison des Adolescents du Calvados. Ce PAE est accueilli par le PIJ de Vire, en centre ville.

Dès la création du Comité de pilotage (Copilado), chargé de superviser l'état des lieux, ont été mises en évidence les attentes des professionnels : accueil des ados et des familles, évaluation et orientation, réflexion sur les problématiques propres au territoire et rapprochement entre professionnels des secteurs concernés par l'adolescence. Le lancement du Réseau Ados du Bocage répond à ces attentes.

Sur proposition de la MDA14, il a été décidé de constituer un comité de pilotage chargé d'assurer la mise en place d'un Réseau Ados du Bocage. Cette initiative s'inspire de l'expérience menée dans le Pays d'Auge, où un Réseau Ados, lancé fin 2014, rencontre un réel succès. (Un bilan 2015 a été diffusé, qui fait état de l'activité menée au cours de l'année et du profil des professionnels concernés.)

Du fait de son objet (l'adolescence), de ses liens avec l'ACSEA, l'AAJB et l'EPSM de Caen (membres fondateurs et parties prenantes de son organisation), des conventions signées avec les acteurs institutionnels (Conseil Départemental, Education Nationale, CAF...), la Maison des Adolescents du Calvados est naturellement désignée pour jouer un rôle dans la mise en place d'un Réseau Ados du Bocage.

De plus, la mission de son coordinateur de réseau consiste, entre autres tâches, à assurer le rapprochement entre professionnels concernés par l'adolescence ainsi que le décloisonnement entre secteurs.

La présente charte résulte d'un travail mené entre membres du réseau, validé par le Comité de pilotage du Réseau Ados du Bocage.

2. OBJECTIFS DU RESEAU ADOS DU BOCAGE ET FORMES D'INTERVENTION

La finalité du Réseau Ados du Bocage est de soutenir les professionnels dans leur mission d'accompagnement des jeunes et des familles.

Pour ce faire, le Réseau Ados du Bocage s'est fixé 2 orientations :

- Rapprocher les professionnels concernés par l'adolescence, créer un climat de confiance pour faciliter la communication et favoriser le décloisonnement.
- Réfléchir et échanger sur des situations difficiles, construire ensemble des propositions de réponse, améliorer la fluidité et la continuité des parcours et des accompagnements.

Le Réseau Ados du Virois prévoit 2 formes d'intervention :

- 1) L'étude de situations individuelles et le partage de pratiques.
- 2) La recherche et la réflexion sur des problématiques identifiées sur le territoire.

3. EFFET ATTENDUS: FLUIDITE DES PARCOURS ET DES ACCOMPAGNEMENTS

- L'action du Réseau Ados du Bocage intervient en complément d'interventions engagées par des services spécialisés et ne peut se substituer à l'existant.
- Le Réseau Ados du Bocage peut servir à trouver des solutions alternatives à des situations bloquées (complexité, carences des dispositifs, délais d'attente ou de mise en œuvre...), visant à améliorer la fluidité des parcours et des accompagnements.
- Il cherche enfin à favoriser une meilleure connaissance réciproque des pratiques des partenaires.

4. LE TERRITOIRE CONCERNE

- Le territoire concerné est calqué sur celui des circonscriptions d'action sociale (Conseil Départemental) : Bocage virois et Pré-bocage.
- Les réunions s'effectuent tour à tour dans les structures partenaires sur le territoire concerné.

5. ORGANISATION DU RESEAU ADOS DU BOCAGE

L'organisation du Réseau Ados du Bocage repose sur 3 niveaux :

- 1) Le comité de pilotage
- 2) L'animation et la coordination
- 3) Les participants aux réunions d'échanges ou aux groupes de travail

1) Le comité de pilotage

- Le comité de pilotage rassemble des représentants d'institutions, structures ou services concernés par le public adolescent : tous sont signataires de la charte de fonctionnement du Réseau Ados du Bocage. Le comité reste ouvert à toute nouvelle candidature de structure concernée par l'adolescence.
- Le comité de pilotage se présente comme le garant du bon fonctionnement du réseau. Il se réunit une fois par an pour valider le programme et le calendrier de l'année à venir (réunions d'échanges entre professionnels, groupes de travail sur une problématique propre au territoire, organisation d'une manifestation sur une thématique particulière...). Il valide le bilan.

2) L'animation et la coordination du Réseau Ados du Bocage

- La mission de promotion du réseau, d'information et d'organisation des réunions (comité de pilotage, échanges entre professionnels, groupes de travail, etc.) est confiée au coordinateur de réseau de la MDA14. Il lui revient également celle d'animation et de coordination.
- La production d'un rapport d'activité permettra de mettre en évidence, outre les données quantitatives (nombre de séances, de participants), des données d'ordre qualitatif (profil professionnel, origine géographique des participants, types de situation abordée...).
- Le bilan annuel mettra en évidence les difficultés et les manques rencontrés sur le territoire.

3) Les participants aux réunions du Réseau Ados du Bocage

 Le Réseau Ados est ouvert aux professionnels, stagiaires et étudiants qui cherchent un éclairage, un conseil ou un soutien sur des situations jugées difficiles, ou qui s'intéressent plus largement aux questions adolescentes.

6. FONCTIONNEMENT DU RESEAU ADOS DU BOCAGE

L'organisation des réunions de réseau

- Un planning de rencontres, validé par le Comité de pilotage, est diffusé par voie de messagerie aux acteurs du territoire par le coordinateur de réseau de la MDA14.
- Les réunions d'échanges entre professionnels, d'une durée de 2h00, sont accueillies à tour de rôle par les partenaires implantés sur le territoire.

- L'invitation est diffusée avant la réunion auprès des acteurs professionnels concernés par le public adolescent. Ceux-ci doivent s'inscrire pour participer.
- Le Réseau est ouvert à tous les professionnels en accord avec la charte. Il revient à chaque professionnel de s'assurer de l'accord de sa structure pour participer aux réunions du Réseau Ados.

L'étude de situations

- Tout partenaire a le droit de solliciter le réseau pour une étude de situation. Les situations restent anonymes. Aucune note écrite ne sera prise concernant les situations présentées.
- Les échanges entre professionnels s'établissent sous la forme d'une présentation orale de la problématique, suivie d'interrogations, de réflexion, de conseils, de suggestions. Le groupe joue un rôle consultatif et vise à soutenir le professionnel dans sa démarche d'aide du jeune.
- Il appartient aux professionnels de savoir, en accord avec les règles en vigueur dans leur institution, s'ils doivent informer préalablement les intéressés de la présentation (même à titre anonyme) de leur situation dans cette instance.

7. L'ECHANGE D'INFORMATIONS

La confidentialité

- La réunion de professionnels issus de secteurs variés pose la question de l'échange d'information, dans un contexte de cultures professionnelles variées et de pratiques contrastées. Il convient donc de rappeler la nécessaire confidentialité des informations qui sont échangées au sein du réseau de partenaires constitué en équipe pluridisciplinaire de soutien.
- Le Réseau Ados du Bocage est une instance d'échanges et de soutien aux professionnels au contact d'adolescents. Il n'a aucune légitimité à transmettre des informations d'ordre administratif, policier ou judiciaire.

Les informations échangées

- Le partage d'informations doit se faire dans l'intérêt et le respect des adolescents et des familles. C'est dans un esprit constructif et de responsabilité que chacun des partenaires échange des informations.
- Les participants échangent des informations utiles à la compréhension de la problématique posée, et vérifiées.
- Toute information connue ne doit pas être systématiquement transmise.

L'éthique

 Chaque participant doit s'engager dans un esprit de loyauté, en cherchant non seulement à respecter les missions de l'autre mais aussi à en faciliter, dans la mesure de ses possibilités, l'accomplissement dans les meilleures conditions.

8. LA VALIDATION DE LA CHARTE DE FONCTIONNEMENT

- La charte de confidentialité est signée par chacun des membres du comité de pilotage.
- La participation à une réunion de réseau vaut acceptation de la charte.

9. L'EVALUATION

- Chaque année une enquête de satisfaction sera lancée pour recueillir l'avis des professionnels ayant assisté ou non aux réunions de réseau.
- Cette enquête sera diffusée par voie de messagerie à tous les établissements, structures et professionnels recensés sur le territoire.
- Les résultats de cette enquête de satisfaction seront présentés au Comité de pilotage et publiés dans le rapport annuel d'activité.

10. LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE

- Les signataires de la charte sont membres de droit du comité de pilotage du Réseau Ados du Bocage.
- En signant la charte, les organismes et structures acceptent que figurent leur nom et leur logo sur les documents diffusés par le Réseau Ados : pour les invitations aux réunions, pour l'organisation de manifestations, etc.

Maison des Adolescents du Calvados



Conseil Départemental du Calvados



Protection Judiciaire de la Jeunesse - PJJ



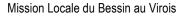
Education Nationale



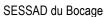
ACSEA-AEMO

















Centre Hospitalier de Vire





CHU Caen - Pédopsychiatrie



Réseau Normandys



Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents du Calvados

